



1. IDENTIFICATION

FONCTION : Préposé(e) à l'entretien ménager

DÉPARTEMENT : Infrastructure

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : Chef d'équipe – entretien des bâtiments

Le Groupe CTT est un centre R&D hautement respecté et un laboratoire d'essais de pointe accrédité, dans les domaines des textiles techniques, géosynthétiques, polymères et matériaux textiles avancés. Nos installations ultramodernes, notre équipe dévouée et hautement qualifiée et notre réseau font de nous un partenaire de premier plan pour les industriels cherchant à développer de nouveaux produits dans une large gamme de marchés : aéronautique, transport, défense, protection, santé, génie civil, environnement, etc.

2. PRINCIPALES RESPONSABILITÉ

À titre de préposé à l'entretien ménager, vous jouerez un rôle important au sein de l'équipe de travail. À ce titre, vous aurez à accomplir les tâches suivantes

- Balayer, essuyer, laver, cirer et astiquer les planchers;
- Épousseter le mobilier;
- Passer l'aspirateur sur les moquettes et les tapis;
- Faire l'entretien des salles de toilettes, faire le remplissage des distributeurs à papier, de savon etc.;
- Nettoyer et désinfecter les lieux publics;
- Vider les poubelles;
- Laver les fenêtres, les murs et les plafonds.

3. AUTRES RESPONSABILITÉS

- Participer à toute rencontre ou réunion où sa présence est requise;
- Organiser son aire de travail pour être aisément remplacé en cas d'absence;
- Peut-être appelé à effectuer toute autre tâche relevant de sa compétence au besoin ou à la demande de son supérieur immédiat.



4. COMPÉTENCES :

- Très grandes habiletés manuelles;
- Sans accru de la discrétion et du respect de la confidentialité;
- Avoir de l'initiative et un bon sens de l'organisation;
- Capacité à travailler en équipe;
- Très bonnes habiletés relationnelles;
- Respect des échéanciers;
- Savoir s'adapter et être dynamique;
- Pouvoir soulever des charges de plus de 10 kg à l'occasion.

5. FORMATION ET QUALIFICATION REQUISES

5.1 Niveau d'étude :

- SEC V ou toute autre formation et expérience jugée pertinente

5.2 Années d'expérience :

- Expérience pertinente dans un poste similaire



6. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX :

- Le salaire annuel sera fixé selon la scolarité et l'expérience (grille salariale);
- Assurances (soins dentaires, maladie complémentaire, vision, vie et invalidité longue durée);
- Programme d'Aide aux Employés;
- 4 semaines de vacances
- Journées maladie
- Horaires flexibles
- Accès à la cafétéria du CEGEP
- Accès aux installations sportives du CEGEP
- Part employeur pour un REER
- Stationnement sur place
- Bornes recharge électrique (gratuit)
- Tenue vestimentaire payée par l'employeur

7. STATUT DU POSTE

- Poste permanent
- Temps plein 40 heures / semaine, lundi au vendredi
- Quart de travail de 16H00 à minuit

Si vous avez envie de postuler ou des questions pour en savoir plus sur nos activités, n'hésitez pas à nous contacter : rh@gcttg.com